

Notions essentielles de la commande publique

** Cette fiche à été générée sur formation-comptabilite-publique.fr le 17/05/2025 à 11:05 **		
	,	
Ref : CN789	Durée : 2 jours	Tarif : 1 200 €HT

Marchés publics de communication

Le Code des Marchés Publics connaît, depuis quelques années, des réformes qui rendent les procédures plus complexes et plus contraignantes. Mais au-delà de la sécurisation des achats publics, la conduite de marchés publics de communication peut être conçue comme un temps de dialogue, qui vise à conduire, dans les meilleures conditions possibles, un bon projet de communication. Objectifs de la formation Marchés publics de communication :Maîtriser les spécificités des marchés publics de communication et les notions de « propriété intellectuelle » Programme de la formation Marchés publics de communication :Le Code des Marchés PublicsLa loi du 29 janvier 1993 (dite loi SAPIN)Le code de la Propriété intellectuelleExemples de jurisprudence du Conseil d'État

- La qualification des prestations de communication
- Les marchés et accord cadres de service (article 30 du CMP 2006/2009)
- La procédure applicable aux marchés de service (article 29 du CMP 2006/2009)
- La procédure adaptée (MAPA) article 28 du CMP 2006/2009)
 - · Origine des MAPA
 - Le principe de transparence
 - La mise en concurrence effective
 - La valeur du règlement intérieur relatif aux marchés publics adopté par une assemblée locale délibérante
 - La nomenclature adaptée
 - La proportionnalité des formalités
 - La procédure adaptée inspirée des procédures formalisées
 - La dématérialisation
 - Les délais de réponse
 - Le règlement de consultation
 - La négociation
 - La pondération des critères non obligatoires
 - La transparence

· Le dialogue compétitif

- La définition de ses besoins et de ses exigences par le pouvoir adjudicateur
- La liberté de réponse laissée aux candidats
- L'avis public à la concurrence
- · Les conditions exigées des candidats
- Le nombre de candidats sélectionnés
- Le quota en faveur des PME
- La présentation des offres (variantes)
- · L'objet du dialogue
- Les modalités du dialogue (confidentialité)
- Les phases successives et la limitation du nombre des solutions et /ou des candidats en cours de dialoque
- La modification des conditions du marché en cours de dialogue
- L'établissement d'un cahier des charges et la présentation des offres en fin de dialogue
- La forme de l'offre finale
- Les précisions et clarifications demandées aux candidats sur leur offre
- Les critères de jugement des offres
- Le rôle de la commission d'appel d'offres (voir les dispositions du décret n° 2008-1355 du 19.12.08)
- La mise au point du marché

- · Les marchés négociés
- L'accord cadre
- Les marchés à bon, à commande

Public

Tous les intervenants dans le domaine des marchés publics (Collectivités Territoriales, Établissements Publics...et sociétés soumissionnaires)

Pré-requis

Être déjà familiarisé avec la pratique des marchés publics et des CCAG « fournitures et prestations de services » et « techniques de l'information et de la communication ».

Méthodes pédagogiques

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage : savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.